

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** FUMICIDE DM

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0060

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0003261-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

FUMICIDE DM
-------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Kaeltia Compliance Services S.L.
	Adresse	C/ Margarita Salas N°2, 1°K 33204 Gijon Espagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0060	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0003261-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	13/07/2022	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	14/04/2032	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	LCB Food Safety S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	P.A.E ACTIPARC, Rue des acacias 01190 BOZ France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	P.A.E ACTIPARC, Rue des acacias 01190 BOZ France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	24 - Deltaméthrine
<b>Nom du fabricant</b>	Sharda Cropchem. Ltd.
<b>Adresse du fabricant</b>	Dominic Holm, 29th Road, Bandra (west) 400050 MUMBAI Inde
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Dominic Holm, 29th Road, Bandra (west) 400050 MUMBAI Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	2,4
Nitrate d'ammonium	Nitrate d'ammonium	Substance non active	6484-52-2	229-347-8	40
Carbonate de cuivre (II) basique	Dihydroxyde de carbonate de cuivre	Substance non active	12069-69-1	235-113-6	1
Dioxyde de silicium synthétique amorphe	Silice amorphe (nanoparticule)	Substance non active	112926-00-8	231-545-4	14

### 2.2. Type de formulation

FU - Générateur de fumée
--------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.</p> <p>Peut aggraver un incendie; comburant</p> <p>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et</p>

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C/- °F.

Éliminer le dans

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Utilisateurs professionnels – traitement par fumigation à l'intérieur des bâtiments domestiques

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Blattella germanica*  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Blatta orientalis*  
Nom commun: Blatte orientale  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Aedes albopictus*  
Nom commun: Moustique tigre  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Dermatophagoïdes pteronyssinus*  
Nom commun: Acarien des poussières  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Tegenaria domestica*  
Nom commun: Tégénaire domestique  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Cimex lectularius*  
Nom commun: Punaise de lit  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Musca domestica*  
Nom commun: Mouche domestique  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Vespa crabro*  
Nom commun: Frelon européen  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Armadillidium vulgare*  
Nom commun: Cloporte commun  
Stade de développement: Adultes

	<p>Nom scientifique: Ctenocephalides felis  Nom commun: Puce du chat  Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Ctenocephalides felis  Nom commun: Puce du chat  Stade de développement: Nymphes</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>A l'intérieur des bâtiments, locaux domestiques qui ne sont pas des espaces de vie (par exemple des caves) - traitement curatif uniquement</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Fumigation  Description détaillée:  Fumigation</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: 0,15 g de produit biocide / m<sup>3</sup> : -Frelon européen (V. crabro) 0,2 g de produit biocide / m<sup>3</sup> : -Puce de chat (C. felis) - Punaise de lit (C. lectularius) - Acarien des poussières (D. pteronyssinus) -Tégénaire domestique (T. domestica) - Moustique tigre (A. albopictus) -Cloporte commun (A. vulgare) 0,5 g de produit biocide / m<sup>3</sup> : -Blatte germanique (B. germanica) -Blatte orientale (B. orientalis) -Mouche domestique (M. domestica)  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications:  0,15 g de produit biocide / m<sup>3</sup> :  - Frelon européen (V. crabro)</p> <p>0,2 g de produit biocide / m<sup>3</sup> :  - Puce de chat (C. felis)  - Punaise de lit (C. lectularius)  - Acarien des poussières (D. pteronyssinus)  - Tégénaire domestique (T. domestica)  - Moustique tigre (A. albopictus)  - Cloporte commun (A. vulgare)</p> <p>0,5 g de produit biocide / m<sup>3</sup> :  - Blatte germanique (B. germanica)  - Blatte orientale (B. orientalis)  - Mouche domestique (M. domestica)</p> <p>Effectuer au maximum 2 applications / an avec un intervalle minimum de 2 semaines entre les traitements.</p> <p>Temps de contact : 4 heures (sauf blatte germanique, 1 heure)</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Professionnel</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bouteilles en fer (avec un vernis interne en résine époxyphénolique): 20 g, 50 g, 100 g, 250 g, 500 g, 1000 g</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Utiliser le produit uniquement dans des pièces qui ne sont pas des lieux de vie (des caves par exemple) et qui sont uniquement nettoyées à sec.
- Ne pas poser le produit directement sur la moquette ou le linoléum.
- Maintenir tout matériau facilement inflammable ou combustible (ex : tissu, rideau, ou autre) à une distance de 1,5 m du bidon.

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer dans les pièces dans lesquelles des denrées destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente sont conservées, préparées ou consommées.
- Enlever tous les éléments pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires (ex : vaisselle, tables) avant le traitement.
- Tous les objets se trouvant dans la zone à traiter doivent être protégés en étant soit recouverts d'une bâche de protection, soit enlevés.
- Les bâches de protection sont à éliminer dans un circuit de collecte approprié. Les enfants ne doivent pas pénétrer dans les zones traitées et non nettoyées. Si les personnes séjournent dans les pièces traitées un nettoyage à sec est obligatoire après le traitement.
- Le produit ne peut être appliqué qu'en intérieur dans des zones non susceptibles d'être lavées et totalement à l'abri de l'eau (ex. caves).
- Ne pas utiliser lorsque le produit biocide ou ses cendres sont susceptibles d'être évacués vers une station de traitement des eaux usées et/ou les eaux de surface.
- Nettoyer les zones traitées uniquement à sec (balai/aspirateur) et éliminer les résidus (produit et cendres) dans un circuit de collecte approprié afin d'éviter tout rejet vers l'environnement.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2 Description de l'utilisation

##### Utilisation 2 - Utilisateurs professionnels – traitement par fumigation à l'intérieur des bâtiments d'élevage

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Dermanyssus gallinae*  
Nom commun: Pou rouge de la volaille  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Dermestes maculatus  
Nom commun: Dermeste des peaux  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Alphitobius diaperinus  
Nom commun: Petit ténébrion  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blattella germanica  
Nom commun: Blatte germanique  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Blatta orientalis  
Nom commun: Blatte orientale  
Stade de développement: Adultes

## Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur - bâtiments d'élevage uniquement : élevages de poules pondeuses, élevages de poulets, de porcs et de truies d'engraissement - traitement curatif uniquement

## Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Fumigation  
Description détaillée:  
Fumigation

## Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 1 g de produit biocide / m<sup>3</sup> : -Pou rouge de la volaille (D. gallinae) - Dermeste des peaux (Dermestes maculatus) 0,5 g de produit biocide / m<sup>3</sup> : -Blatte germanique (B. germanica) -Blatte orientale (B. orientalis) -Petit ténébrion (A. diaperinus)

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

1 g de produit biocide / m<sup>3</sup> :

- Pou rouge de la volaille (D. gallinae)
- Dermeste des peaux (Dermestes maculatus)

0,5 g de produit biocide / m<sup>3</sup> :

- Blatte germanique (B. germanica)
- Blatte orientale (B. orientalis)
- Petit ténébrion (A. diaperinus)

Temps de contact : 4 heures (sauf blatte germanique, 1 heure)

1 application par an :

- Pou rouge de la volaille (D. gallinae)

7 applications/an avec un intervalle de 6-7 semaines entre les traitements :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dermeste des peaux (D. maculatus)</li> <li>- Blatte germanique (B. germanica)</li> <li>- Blatte orientale (B. orientalis)</li> <li>- Petit ténébrion (A. diaperinus)</li> </ul>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bouteilles en fer (avec un vernis interne en résine époxyphénolique): 20 g, 50 g, 100 g, 250 g, 500 g, 1000 g

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser le produit à la fin d'un cycle de production après que les animaux aient quitté les locaux d'élevage.</li> <li>- Retirer le fumier et la litière avant de commencer le traitement. Enlever les insectes morts retrouvés sur le sol après le traitement lorsque l'accès aux locaux est autorisé. Répartir ensuite de la litière fraîche.</li> <li>- Alternativement, retirer le fumier et la litière après le traitement, lorsque l'accès au bâtiment est de nouveau possible. Puis répartir la litière fraîche</li> <li>- Si la pièce à traiter se trouve dans une zone EXAT (zone à atmosphère explosive), évaluer le caractère EXAT de la pièce et, si nécessaire, suspendre temporairement le caractère EXAT de la pièce par des mesures appropriées pendant le traitement.</li> <li>- Maintenir tous les matériaux facilement inflammables ou combustibles (ex. paille) à une distance de 1,50 m du bidon.</li> <li>- Le produit ne peut être utilisé que dans les élevages de poulets, de poules pondeuses, de porcs et de truies d'engraissement. Ne pas utiliser dans d'autres élevages.</li> </ul>
--

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas utiliser le produit quand les effluents ou rejets des bâtiments d'élevage ou des zones de stockage des lisiers et fumiers peuvent être dirigés vers une station d'épuration ou tout environnement aquatique.</li> <li>- Les animaux ne doivent pas être présents dans le bâtiment durant la fumigation.</li> </ul>
--

- Enlever toute denrée alimentaire et boissons avant le traitement.
- Couvrir toutes les surfaces et équipements en contact avec l'alimentation et l'eau de boissons des animaux de rentes.
- Pour l'élevage de poussins : A utiliser dans des élevages où les poussins sont hébergés sur de la litière et du papier à poussins.
- Pour l'élevage porcin : A utiliser dans des élevages où les aires de repos des porcelets allaités sont recouvertes de nattes, de jonc ou de tout autre matériau adapté.

#### **4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
  - S'assurer que les humains et les animaux ne soient pas présents dans les zones à traiter pendant le traitement.
  - Informer le voisinage du traitement, si la fumée est susceptible d'être visible de l'extérieur.
  - Si nécessaire, notamment en zone industrielle ou urbaine sensible, informer les pompiers de la date et de l'heure du traitement.
  - Ne pas utiliser dans des pièces très poussiéreuses (nuage de poussière opaque).
  - Ne pas utiliser dans de petites enceintes définies, comme des vides muraux, des tuyaux ou des cheminées
  - Fermer toutes les fenêtres, portes et autres ouvertures avant de commencer le traitement.
  - Déconnecter les détecteurs de fumée et arrêter la ventilation durant le traitement.
  - Marquer tous les accès avec un avertissement pour informer que le traitement est en cours.
  - Décompacter la poudre en retournant le bidon plusieurs fois avant ouverture.
  - Placer le bidon sur un sol résistant à la chaleur et au feu.
  - Adapter et répartir le nombre de dispositifs nécessaire en fonction du volume de la pièce à traiter.
- Note: les doses d'application se réfèrent à la quantité de produit biocide (ou de substance active) AVANT fumigation.
- Enlever tout matériau combustible situé au minimum à 1,5 m du bidon.
  - Retirer le couvercle du bidon et allumer la mèche.
  - Toujours commencer en allumant le bidon le plus éloigné de la sortie.
  - Quitter les lieux et fermer la porte avant que la fumée ne se propage.
  - Respecter une durée de traitement de 1 à 4 heures selon la cible.
  - Ne pas pénétrer dans la zone pendant le traitement. En cas d'urgence, utiliser un équipement de protection respiratoire pour accéder à la zone.
  - S'assurer que les bidons utilisés sont froids avant de les manipuler et de les jeter.
  - Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.).
  - Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population).
  - Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
  - Ne pas utiliser le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie.
  - Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
  - Le produit n'a pas d'effet résiduel et donc aucune action préventive.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas respirer les fumées.
- Contient de la deltaméthrine, peut être dangereux/toxique pour les animaux de compagnie (par ex. chats, abeilles, poissons et autres organismes aquatiques).
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la deltaméthrine, le produit peut provoquer des effets indésirables graves chez les chats.
- S'il est nécessaire d'entrer dans la pièce pour mettre en marche le système de ventilation après le traitement : utiliser un équipement de protection respiratoire (EPR) offrant un facteur de protection assigné de minimum 10. Le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation
- S'il n'y a pas de ventilation dans la pièce traitée, ne pas entrer avant qu'un temps de sécurité de 60 heures soit écoulé.
- Le produit doit être transporté dans des conditions de température contrôlées (UN No. 3236).

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent: Consulter un médecin.

#### **Poudre**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

- Rincer la peau à l'eau.
- Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

- Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
- Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION:

- Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

Si inhalation de FUMÉE:

- Porter un équipement de protection, éloigner la personne des fumées et fournissez de l'air frais. Contrôler la respiration. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Si une personne est inconsciente, demander l'aide d'un secouriste pour placer la personne en position latérale de sécurité et surveiller sa respiration.

En cas de brûlure par contact avec le produit utilisé non totalement refroidi :

- En cas de brûlure superficielle (rougeur), refroidir la plaie sous l'eau courante indirecte pendant 15 minutes.
- En cas de brûlures graves (cloques, peau qui pèle, grandes zones touchées), consulter un médecin.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence en cas de déversement accidentel de poudre :

- Éviter/supprimer toutes les sources d'inflammation et les points chauds.
- Aérer ou ventiler pour éviter la formation d'un nuage de poussière.

## **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide ou de ses cendres dans les canalisations (égout, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (cendres, bâches de protection) dans un circuit de collecte approprié.

## **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Stocker dans un endroit frais, sec et ventilé, et dans l'emballage commercial fermé.
- Ne pas stocker à plus de 30°C et sous température contrôlée (température critique = 45°C)
- Stocker à l'écart des sources d'ignition et de matériaux combustibles.
- Protéger de la lumière du soleil.
- Ne pas stocker près des denrées alimentaires et boissons.
- Durée de stockage : 2 ans

## **6. Autres informations**

- L'étiquette du produit devra indiquer qu'il contient du dioxyde de silicium (nano).